

09.05.2017 - 10:00 Uhr

CPT: bien armée pour affronter l'avenir

Berne (ots) -

L'exercice 2016 fut exigeant pour le groupe CPT. Alors que le produit des primes a augmenté l'année écoulée de 2,9 % à 1,70 milliard de francs (1,66 milliard l'année précédente), les prestations d'assurance se sont accrues de 4,7 % à 1,62 milliard de francs (1,54 milliard l'année précédente). Il s'ensuit un résultat d'entreprise négatif à hauteur de 14,2 millions de francs. La CPT a pris les mesures de correction nécessaires et envisage l'avenir avec sérénité. Pour cela, elle s'est également accommodée d'un recul du nombre d'assurés.

L'année 2016 était placée pour la CPT sous le signe du renforcement de son activité principale. Alors que l'exercice écoulé a bouclé dans le domaine des assurances complémentaires sur un excédent supérieur à 7 millions de francs (20 millions l'année précédente), il en résultait une perte de 13,5 millions de francs (+0,4 million l'année précédente) dans l'assurance de base. Avec les primes fixées pour l'année 2017, la CPT a pris les mesures nécessaires afin de rééquilibrer l'assurance de base. Reto Egloff, CEO de la CPT, relève à ce propos: «Nous avons fait le nécessaire et envisageons l'avenir sur une base renforcée. Après l'année transitoire 2016, nous sommes bien armés pour affronter les défis sur le marché et avec les fournisseurs de prestations. Nous admettons que nous remplirons de nouveau à 100 % le taux de solvabilité exigé par l'OFSP dans le domaine de l'assurance de base.»

Les cantons transfèrent les coûts de la santé sur les assureurs

Dans l'assurance de base, les prestations durant l'exercice 2016 ont augmenté de 3,8 % ou de 55 millions de francs à 1,49 milliard de francs au total. En considérant les coûts par personne assurée, on constate une hausse particulièrement marquée au niveau des médecins, des physiothérapeutes et des médicaments. La tendance des hôpitaux de déplacer les interventions stationnaires dans le secteur ambulatoire se poursuit. Vu que les prestations ambulatoires et stationnaires sont financées différemment, les coûts de la santé sont transférés insidieusement des contribuables (canton) sur les payeurs de primes (assureur). Là, la politique doit intervenir et corriger la situation en veillant à un financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires.

Engagement pour les assurés à différents niveaux

La politique se doit d'agir aussi au niveau du tarif des prestations médicales ambulatoires. Sur la base des propositions de l'association d'assureurs-maladie curafutura, dont la CPT fait également partie, le Conseil fédéral a annoncé une intervention tarifaire. Les assurés pourraient déjà être déchargés en 2018 de 700 millions de francs, si l'intervention est mise en oeuvre telle qu'annoncée. La CPT soutient l'intervention tarifaire dans l'intérêt de ses clientes et clients. En outre, l'entreprise s'engage également avec des services en ligne modernes et des conseils personnalisés pour les desiderata des clients. Dans les sondages sur la satisfaction des clients, la CPT organisée sous forme de société coopérative obtient toujours de bonnes à très bonnes notes. Elle entend s'y appuyer, entre autres par un engagement renforcé pour des tarifs appropriés dans les négociations avec les fournisseurs de prestations. Ceci notamment dans le domaine des assurances complémentaires où il y a une marge de manoeuvre et où la CPT a déjà passé en 2016 une convention tarifaire novatrice avec un grand groupe de cliniques privées actif sur l'ensemble de la Suisse.

Vous trouvez le rapport de gestion 2016 sous: www.kpt.ch/rapport-gestion

La CPT en bref

Le groupe CPT fait partie des dix plus grands assureurs-maladie suisses. L'offre comprend l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) ainsi que des assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA). Le volume des primes s'élève à plus de 1,7 milliard de francs. La CPT assure plus de 420'000 personnes privées ainsi que de grandes institutions et associations et s'appuie pour cela sur quelque 500 collaboratrices et collaborateurs à Berne et dans les succursales dans toute la Suisse. Plus de la moitié des assurés liquident leurs affaires d'assurance en ligne et sans papier. La CPT propose les deux à ses clientes et clients: une caisse-maladie online simple et des conseils personnalisés.

Contact:

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à:
Barbara Weber, porte-parole de la CPT
Tél. 058 310 92 14, kommunikation@kpt.ch